APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR UNE RÉSIDENCE EN 2025

Le réseau École(s) du Sud, l'Institut français d'Algérie, Voyons voir art contemporain et territoire, le Centre d'arts plastiques Fernand Léger sont heureux de diffuser l'appel à manifestation d'intérêt pour une résidence Miramar dans le cadre du Festival Tangible en 2025.

Depuis 2021, les écoles du Sud œuvrent à la création d'un dispositif de coopération à l'échelle de la Méditerranée pouvant offrir à leurs alumni et aux jeunes artistes des pays partenaires des occasions de rencontre, de dialogue et de collaboration artistique.

L'Institut français d'Algérie s'inscrit pleinement dans cette dynamique de coopération artistique méditerranéenne. À travers ses cinq antennes réparties sur le territoire algérien, il soutient activement la mobilité des artistes, la professionnalisation des jeunes créateurs et le dialogue interculturel. En tant que partenaire du projet de résidence Miramar, l'Institut français d'Algérie accompagne l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes algériens en facilitant leur accès à des résidences de création à l'international et en favorisant leur rencontre avec des écosystèmes artistiques variés. Son implication reflète une volonté affirmée de renforcer les passerelles culturelles entre l'Algérie et la France, dans une perspective de création partagée et d'innovation artistique.

Voyons voir art contemporain et territoire soutient la création artistique en développant chaque année un programme de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En s'appuyant sur le travail des artistes, l'association propose de renouveler nos approches du patrimoine et ancre la création contemporaine dans son rapport au territoire et au vivant en emmenant l'art contemporain et son public vers des lieux non dédiés.

le Centre d'arts plastiques Fernand Léger
Implanté dans l'ancienne demeure des directeurs de l'usine Saint-Gobain, le Centre d'arts Fernand Léger de Port de Bouc est une synergie entre l'école d'arts plastiques municipale, la programmation active d'expositions temporaires et l'accueil régulier d'artistes en résidence. Œuvrant pour la mise en valeur du territoire, il favorise les arts et leur accessibilité à tous dans des logiques d'éducation populaire.

Voyons voir art contemporain et territoire et le Centre d'arts plastiques Fernand Léger proposent une résidence d'1 mois à l'automne 2025 à destination des designeurs algériens. Chaque résidence donnera lieu à une restitution publique dans le cadre de l'édition 2025 du Festival Tangible.

Tangible est un événement pensé et porté par Fotokino en collaboration avec d'autres structures culturelles du territoire. Un moment de mise en commun et de transmission, ouvert à de nombreuses expressions dans le champ du design. Pratique protéiforme se confrontant aux sujets qui traversent la création artistique et la société, le design s'envisage aujourd'hui comme un carrefour de disciplines créatives, réinventant constamment le lien qui unit les humains entre eux et à leur environnement. En ouvrant la programmation à toutes ses formes d'expression (design d'objet, design social, design urbain, design graphique, textile, etc), Tangible s'appuiera

sur les spécificités du contexte local, marqué par la présence forte d'initiatives liées aux savoir-faire artisanaux ou aux ressources naturelles (les ocres, la canne, la vannerie, les couleurs naturelles...) qui ont contribué à l'émergence d'une scène qui s'est également considérablement enrichie et diversifiée ces dernières années. Au-delà des liens existant avec les pratiques artistiques voisines, l'événement explorera ainsi ceux qui existent avec l'artisanat et les métiers d'art.

Les candidat·es sont invités à adresser leur candidature par mail auprès de l'Institut français d'Algérie à Annaba avant **le 30 mai 2025**.
Contact : candidature.residence@if-algerie.com

La candidature comprendra les documents suivants :
● **Une note d'intention** (max. 2 pages) présentant le projet développé pendant la résidence et la motivation du candidat·e, en lien avec les deux lieux de résidence sollicités et leurs orientations artistiques. Il est essentiel de contextualiser le projet en fonction de la (des) ville(s) et du (des) territoire(s) choisis et de l'inscrire dans les axes des deux lieux d'accueil. La proposition ne doit pas être définitive et pourra évoluer au moment de la résidence, mais une intention claire de départ doit être exprimée dans la note.

● **Un CV** avec les informations de contact
● **Un portfolio** (format pdf max. 10 pages) présentant la démarche artistique et un aperçu de la pratique artistique et/ou des recherches des candidat·es
● **Les disponibilités du/de la candidat·e** en fonction des calendriers indiqués.

Conditions d'accueil en résidence et modalités de prise en charge :
● Prise en charge des frais du voyage aller-retour entre le domicile et le lieu de résidence sur une base forfaitaire ;
● Prise en charge des frais de séjour (per diem) sur une base forfaitaire ;
● Allocation d'une bourse de résidence de 200 euros par semaine ;
● Mise à disposition d'un espace de travail et d'un hébergement par la structure d'accueil ;
● Mise en réseau avec les acteur·ices de l'écosystème local par la structure d'accueil ;

Modalités administratives et juridiques :
Une convention tripartite sera établie entre le lauréat·e, la structure d'accueil et l'Institut français avant le début de la résidence. Les candidat·es s'engagent à être libres de tout engagement professionnel durant le temps de la résidence. La résidence n'engage pas d'obligation de production ni de restitution.

Résidence à Voyons voir art contemporain et territoire

Dans le cadre de son programme de résidence en entreprise, lié aux savoir-faire et au patrimoine vivant de notre territoire, voyons voir propose d'accueillir un designer, durant 4 semaines, au sein d'une entreprise partenaire, et lui permettre de poursuivre ses recherches en bénéficiant des échanges avec les salariés. L'entreprise sera choisie en fonction du projet de l'artiste, celui-ci peut s'appuyer sur la liste des entreprises partenaires de voyons voir https://voyonsvoir.art/partenaires/ou proposer une entreprise repérée à Marseille, Aix, Miramas, Vitrolles … Un moment de restitution sera organisé in situ à l'issue des 4 semaines lors de la biennale Tangible.

Orientations artistiques : Résidence de recherche et de création en design d'objet, design social, design urbain, design graphique, textile dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise, d'une université ou d'un lieu patrimonial.
Durée : 4 semaines entre septembre et octobre 2025
Hébergement : L'artiste bénéficiera d'une chambre particulière avec salle de bain et toilettes et d'une cuisine partagée chez un partenaire de voyons voir.
L'hébergement se situe au cœur d'un atelier d'artiste en plein centre de Marseille.
Technique et Équipement : Selon le choix de l'entreprise.
Ecosystème : Voyons voir accompagnera l'artiste dans sa découverte de l'écosystème de l'art et du design à Marseille en lui organisant des rendez-vous avec des acteurs et actrices du territoire. Voyons voir pourra également faire bénéficier l'artiste de son réseau régional de partenaires : institutionnel, universitaire, culturel…
Plus d'informations : https://voyonsvoir.art/

Résidence au Centre d'arts plastiques Fernand Léger

Les projets menés par le Centre d'arts Fernand Léger s'inscrivent dans une logique de valorisation territoriale en accord avec les principes d'éducation populaire chers à la commune de Port de Bouc. La sensibilisation à l'art contemporain et au patrimoine de la ville se manifeste notamment par une dimension participative affirmée (Nouveaux collectionneurs, Journées du Patrimoine, etc.).

Orientation de la résidence : design d'objet, design social, design urbain, design graphique, textile

Durée : 24 septembre au 19 octobre 2025

Hébergement : 1 chambre sur place avec salle de bain strictement réservée aux résidents et cuisine partagée

Accompagnement : Chaque lauréat bénéficie d'un accompagnement sur mesure pour le développement de ses recherches (mises en relation…etc). Le centre d'arts n'est pas pourvu de régie spécifique à l'établissement. Les restitutions de projets éventuelles sont assurées techniquement par les lauréats accompagnés des équipes administratives du centre d'arts et potentiellement de l'aide ponctuelle des services techniques de la commune. Il propose un travail spécifique pour la valorisation des projets par le biais d'une communication travaillée en interne et la mise en œuvre de dispositifs de médiation innovants auprès de tous les publics.

Équipement : Chaque artiste bénéficie d'un espace de création dédié dans la salle de cours commune de l'école d'arts. Il ne s'agit donc pas d'un atelier privé, mais partagé. Situé à l'aplomb de la mer Méditerranée dans un parc verdoyant, il offre également un cadre propice à des créations en extérieur. Si le lauréat doit apporter ses propres outils de création, la structure met à disposition le matériel de l'école d'arts municipale : atelier céramique, atelier gravure, atelier peinture…etc

Ecosystème : Le Centre d'arts est l'une des 5 structures culturelles de la ville de Port de Bouc qui accueille une médiathèque, un théâtre, un cinéma et un conservatoire. Il est implanté dans une municipalité communiste, actuellement la plus pauvre des Bouches du Rhône et s'investit pleinement dans son rayonnement culturel auprès de la population locale et des publics extérieurs.

Situé à 50km de Marseille, il est en interface régulier avec la scène artistique marseillaise et plus globalement métropolitaine, notamment par le biais des réseaux locaux et nationaux auxquels il appartient : Provence Art Contemporain, Arts en résidence et l'ANEAT

Plus d'informations :
https://www.centrefernandleger.com/